



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N°1785 DU 20 AVRIL 2022

Le Chef de l'Etat a pris part à la cérémonie de prestation de serment du Vice-Président de la République

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a pris part, ce mercredi 20 avril 2022, au Palais de la Présidence de la République, à la cérémonie de prestation de serment du Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONE.

Cette cérémonie a obéi au rituel protocolaire en vigueur en la matière, à savoir : lecture intégrale du décret portant nomination du Vice-Président de la République, lecture de la formule de serment par le Vice-Président de la République, lecture intégrale du procès-verbal par le Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel et discours du Président du Conseil Constitutionnel et du Vice-Président de la République.

Le Vice-Président de la République a juré solennellement devant le Conseil Constitutionnel et sur l'honneur, de respecter la Constitution, de remplir consciencieusement les devoirs de sa charge dans le strict respect de ses obligations et avec loyauté à l'égard du Président de la République.

M. Tiémoko Meyliet KONE a salué les résultats palpables de l'action du Président Alassane OUATTARA à la tête de l'Etat et s'est engagé à se mettre à sa disposition pour la préservation de nos acquis, la consolidation de la paix et de la stabilité, l'accélération du processus de transformation socio-économique de la Côte d'Ivoire, les initiatives de consolidation de notre démocratie et l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens.

Le Vice-Président de la République s'est félicité du rayonnement de notre pays sur le plan régional et international et a salué le leadership du Président Alassane OUATTARA qui a permis cette avancée.

Il a relevé le sens constant du dialogue constructif et du dépassement du Chef de l'Etat ainsi que les cinq piliers de son programme de Gouvernement « Une Côte d'Ivoire solidaire », à savoir la consolidation du triptyque paix, sécurité et cohésion, socle de

tout progrès, la favorisation de la création de richesse, source de création d'emplois en visant la transformation structurelle de notre économie, la promotion d'un cadre de vie et d'investissement au niveau de chacune de nos Régions et le développement d'une administration plus performante et plus engagée ainsi que la priorité accordée à l'Homme dans toutes les actions en termes de finalité et aussi en termes de moyens d'atteinte des objectifs visés.

Le Vice-Président de la République a dit mesurer les défis qui sont les siens dans ses nouvelles fonctions au regard des ambitions clairement affichées par la Président de la République. Il a indiqué que les orientations et les conseils du Chef de l'Etat constitueront toujours la boussole de son action.

Pour terminer, le Vice-Président de la République a réitéré sa gratitude au Président Alassane OUATTARA pour le choix porté sur sa personne et a adressé ses vifs remerciements à toutes les personnalités et à tous les citoyens qui ont bien voulu honorer de leur présence la cérémonie de prestation de son serment.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Léon FOSSOU, Direction de la Communication / Service Presse et Information -

Tél : (+ 225) 27 20 31 43 27 - 07 07 93 69 12

Email: leon.fossou@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci